

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 05071

Numéro SIREN : 903 352 011

Nom ou dénomination : 3 AS CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/007078

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				du 01/09/2021	
	31/12/2022				au 31/12/2021	
	(12 mois)				(04 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 834	762	3 072	4,95	2 721	11,30
Autres immobilisations corporelles	14 364	2 747	11 617	18,72		
Autres titres immobilisés	17		17	0,03	17	0,07
TOTAL (I)	18 215	3 509	14 706	23,70	2 738	11,37
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés					1 066	4,43
Autres créances						
. Personnel	459		459	0,74		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 324		9 324	15,02	1 124	4,67
. Autres	32 400		32 400	52,21		
Disponibilités	5 170		5 170	8,33	8 807	36,56
Charges constatées d'avance					10 355	42,99
TOTAL (II)	47 352		47 352	76,30	21 351	88,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	65 567	3 509	62 058	100,00	24 089	100,00

Carthage Le President



BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (04 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
Réserve légale	500	
Réserves statutaires ou contractuelles	1 418	
Résultat de l'exercice	16 765	1 918
TOTAL(I)	23 683	6 918
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Associés	45	1 164
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 983	11 887
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		2 825
. Organismes sociaux	9 800	957
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 297	338
. Autres impôts, taxes et assimilés	251	
TOTAL(IV)	38 375	17 172
TOTAL PASSIF (I à V)	62 058	24 089

Guy Molins le Président



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		du 01/09/2021 au 31/12/2021 (04 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 834	762	3 072	4,95	2 721	11,30
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	3 834		3 834	6,18	2 750	11,42
281540 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		762	-762	-1,22	-29	-0,11
Autres immobilisations corporelles	14 364	2 747	11 617	18,72		
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	14 364		14 364	23,15		
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		2 747	-2 747	-4,42		
Autres titres immobilisés	17		17	0,03	17	0,07
271800 AUTRES TITRES IMMOBILISES	17		17	0,03	17	0,07
TOTAL (I)	18 215	3 509	14 706	23,70	2 738	11,37
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés					1 066	4,43
411100 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES					1 066	4,43
Autres créances						
. Personnel	459		459	0,74		
421000 PERS REMUNERATIONS DUES	458		458	0,74		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 324		9 324	15,02	1 124	4,67
445620 ETAT TAV SUR IMMOBILISATIONS	217		217	0,35		
445661 TVA DEDUCTIBLE SUR ACHATS	8 344		8 344	13,45	2	0,01
445670 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER	764		764	1,23	205	0,85
445830 ETAT REMBOURSEMENT TAXE SUR C.A. DEMANDE					917	3,81
. Autres	32 400		32 400	52,21		
467000 DEB ET CRED DIVERS - AUTRES	32 400		32 400	52,21		
Disponibilités	5 170		5 170	8,33	8 807	36,56
512100 BANQUE POPULAIRE	5 170		5 170	8,33	8 807	36,56
Charges constatées d'avance					10 355	42,99
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					10 355	42,99
TOTAL (II)	47 352		47 352	76,30	21 351	88,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	65 567	3 509	62 058	100,00	24 089	100,00

Guy Molins Le Président



BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (04 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
101310 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE NON AMORTI	5 000	5 000
Réserve légale	500	
106110 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	500	
Réserves statutaires ou contractuelles	1 418	
106300 RESERVE STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	1 418	
Résultat de l'exercice	16 765	1 918
TOTAL(I)	23 683	6 918
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Associés	45	1 164
455100 ASSOCIES Cpte COURANT	45	1 164
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 983	11 887
401100 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	24 983	11 887
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		2 825
421000 PERS REMUNERATIONS DUES		2 825
. Organismes sociaux	9 800	957
431000 SECURITE SOCIALE	2 508	139
437200 PROBTB	1 562	222
437400 CIBTP CAISSE CONGES	5 730	596
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 297	338
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	3 297	338
. Autres impôts, taxes et assimilés	251	
442100 ETAT P.A.S PREL A LA SOURCE	251	
TOTAL(IV)	38 375	17 172
TOTAL PASSIF (I à V)	62 058	24 089

C. Molins
le 31/12/2022

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 62 058,22 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 16 765,03 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 04 mois recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/12/2021.

Cette copie est le Président


Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Composition du capital social

Cubofa Confiance Le Bénédict


1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

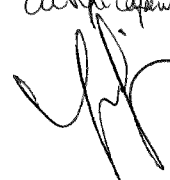
Cette Copie a été
signée

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Carole Lafont le Président


ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

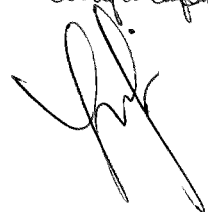
Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Cette fiche a été établie par le Président



Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat°	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	2 750	1 084		3 834	
Install. générales, agencements divers		14 364		14 364	
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	17			17	
TOTAL	2 767	15 448		18 215	

Cette copie est le Président



5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat ⁿ Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels	29	733		762
Install. générales, agencem., aménagement. divers		2 747		2 747
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	29	3 480		3 509

Certifié conforme le Président



ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

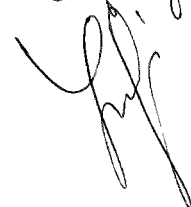
6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	500	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	500	10,00

Commentaires:

Cédric Capelle le Président



SOCIETE 3 AS CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 5000€
Siège social : 22 Impasse des GEAIS
31140 AUCAMVILLE
RCS : B 903352011
N°gestion : 2021B05071

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU
30 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,

Le 30 JUIN 2023,

A DIX SEPT HEURES, l'associé de la société 3 AS CONSTRUCTION, SAS au capital de 5000 Euros divisé en 500 actions de 10,00 € chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au siège social : 22 Impasse des GEAIS, à AUCAMVILLE, sur la convocation du Président.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr SAOUDI Abdelbasset.

Le Président constate qu'est présent ou représenté :

Mr SAOUDI Abdelbasset

associé Président détenant 500 actions, 500

Total égal à 500 actions sur les 500 actions composant le capital social.

L'assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau de l'assemblée :

- ♦ les statuts de la société ;
- ♦ le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- ♦ rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 ;
- ♦ rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce;
- ♦ approbation des comptes annuels, affectation et répartition du résultat et quitus au président ;
- ♦ rémunération du président ;

♦ questions diverses.

Puis, le président donne lecture des rapports sur les opérations de l'exercice écoulé et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Enfin, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels et du rapport du président sur sa gestion pendant l'exercice écoulé, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 tels qu'ils lui sont présentés. L'assemblée donne, pour l'exercice écoulé, quitus de sa gestion au président : Mr SAOUDI Abdelbasset.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve lesdites conventions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022, ressort avec un bénéfice net de 16765,03€.

L'assemblée décide de lui donner l'affectation suivante :

♦ Réserve statutaire : 16765,03€

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée prend note que Mr SAOUDI Abdelbasset a perçu une rémunération nette de 791,12€ de ses fonctions de président pour l'exercice écoulé.

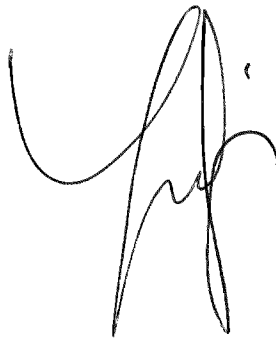
L'assemblée décide de fixer la rémunération mensuelle de Mr SAOUDI Abdelbasset à 1660,00€, pour l'exercice en cours.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à DIX HUIT HEURES.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le président et les associés présents.

Mr SAOUDI Abdelbasset, Président associé.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. SAOUDI', with a large, stylized initial 'A' and a smaller 'S' to its right.